



## *Règlement intérieur*

La maison d'hôte n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle. Il y a peut-être aussi d'autres voyageurs sous le même toit. C'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun,

### **-Champ d'application :**

Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations conclues par internet, via le Site web ou les Services mobiles et de ses partenaires.

### **-Réservation :**

Les réservations sont effectuables sur le site web, par téléphone, par e-mail ou par courrier.

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, après validation du versement de l'acompte correspondant à 30% du montant du séjour et après réception d'une confirmation de réservation détaillée. Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'établissement (exceptions faites pour les réservations prépayées au moment de la réservation). Les réservations quelles que soient leurs origines seront payables en euros uniquement. L'établissement accepte les règlements par virement, CB, chèque et espèces.

### **-Prix :**

Les prix sont indiqués en Euros. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'établissement lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour. Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Les établissements, professionnels indépendants, sont libres de faire varier leur prix à tout moment. Seul le prix indiqué dans la confirmation

de réservation est contractuel.

#### **- Paiement :**

L'établissement pourra demander de présenter une pièce d'identité à des fins de prévention des fraudes à la carte bancaire. Dans le cas d'un tarif non prépayé en ligne, l'établissement pourra demander au client, lors de son arrivée, un dépôt de garantie en vue de garantir le paiement des sommes correspondant aux prestations consommées sur place. Trois modes de versement de l'acompte sont possibles : - soit par CB, soit par chèque à l'ordre de l'établissement et adressé directement à l'établissement - soit par virement. Dans ce cas, la réservation ne devient ferme et définitive qu'à réception de l'acompte par l'établissement, dans les délais impartis. Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place auprès de l'établissement ou par virement quelques jours avant l'arrivée.

#### **- Modification de réservation et engagement :**

**Toute modification de réservation** devra faire l'objet d'une demande par email à l'établissement ou par téléphone. La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'établissement aura confirmé son acceptation par écrit. En cas de modification de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeure) :

- En cas de non présentation à la date d'arrivée prévue, l'acompte sera conservé.
- Tout séjour commencé est entièrement dû.

**Toute annulation de réservation** devra faire l'objet d'une demande par email à l'établissement ou par téléphone. La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'établissement aura confirmé son acceptation par écrit. En cas d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeure) :

- Pour toute demande effectuée à moins de 24 heures de la date d'arrivée prévue, 50% de la valeur du séjour vous sera facturé.

#### **- Force majeure**

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties qui empêche soit le client, soit l'établissement d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

*\*\*\*Dans le cas du COVID-19 ou autre pandémie, l'établissement accepte les*

*modifications et annulations de séjour de dernière minute si un nouveau confinement ou une restriction de circulation devait être décrétée par les autorités compétentes avec report du séjour et/ou création d'un avoir pour l'acompte.\*\*\*\**

#### -Les arrivées :

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, votre accueil s'effectuera à partir de 16h le jour de votre arrivée et jusqu'à 20h. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, font l'objet d'une demande et entente au préalable.

#### Les départs :

Le dernier jour, les départs se font avant **10 heures 30** afin de pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

Le logement mettant à disposition un COIN REPAS, la vaisselle doit être lavée et rangée comme à votre arrivée, le réfrigérateur nettoyé et vidé.

#### -Les petits déjeuners :

Les petits déjeuners sont ouverts entre 8h00 et 10 heures dans le sas intérieur figurant devant votre chambre ou à l'extérieur de la maison sur la terrasse si le temps le permet, vous pouvez le prendre dans le coin repas de votre chambre. Pour un service optimum, nous vous demanderons à quelle heure vous souhaitez être servis.

En cas de départ très tôt le matin, nous pouvons, sur demande, le mettre à disposition en libre-service dans ce sas.

#### -Les chambres :

Pour votre service, les chambres sont équipées d'un coin repas, les grosses souillures (telles que tâches de gras sur les literies) seront à la charge du client, le logement mettant à disposition un coin repas équipé d'un four micro-ondes, d'un évier, d'un réfrigérateur, et du nécessaire et accessoires de vaisselle.

La vaisselle doit être lavée et rangée comme à votre arrivée, pour toute détérioration ou casse, merci de nous tenir informés, Une télévision écran plat avec la TNT est à votre disposition dans la chambre, le son doit être modéré à partir de 22 heures.

L'accès au Wifi est gratuit . Le téléchargement illégal est interdit.

Seules les personnes ayant réservées sont autorisées à pénétrer dans les lieux.

S'il est de tradition que les visiteurs rangent literie, effets et vêtements, les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets, veuillez donc à bien fermer votre porte à clef.

#### -Dispositions générales :

En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer et de vapoter dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc non-fumeur. Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes. Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

#### **-Délogement :**

En cas d'évènement exceptionnel ou d'impossibilité de mettre la chambre réservée à disposition du client ou en cas de force majeure, l'établissement se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un établissement de catégorie équivalente, pour des prestations de même nature et sous réserve de l'accord préalable du client. L'éventuel surcoût de la chambre, le transport entre les deux établissements et un appel téléphonique restent à la charge de l'établissement.

#### **-Responsabilités:**

Il appartient à l'Établissement de prendre toutes garanties et toutes assurances nécessaires à l'accueil du public dans son Établissement et à l'exercice de son activité. La responsabilité de l'établissement est limitée en cas de vol de biens ou d'objets que lorsqu'ils ont été confiés à sa garde uniquement.

Le client doit assurer la garde de ses biens et matériels. Le client devra informer l'établissement de toute dégradation dont il serait à l'origine. Il est responsable de l'ensemble des dommages causés par son intermédiaire et s'engage, en cas de dégradation des lieux mis à disposition, (chambre, espaces communs tels que piscine, jardin, transats, sanitaires) à supporter les coûts de remise en état.

#### **-Règlement de la piscine :**

***Nous nous réservons le droit de décision d'ouvrir ou de fermer l'espace piscine selon les aléas météo de la saison.***

**Utilisation de la piscine :** Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes (objectif : éviter les accidents dont sont victimes les enfants) et dans le but de permettre une utilisation harmonieuse, ce règlement piscine a été élaboré.

- Les serviettes de toilette et draps de douche ne sont pas permis à la piscine, les draps de bain pour la piscine ne sont pas fournis, ils peuvent cependant être loués sur demande.

- Les propriétaires rappellent à toute leur clientèle l'absence de surveillance de la piscine.

- La piscine étant une piscine familiale, son usage est réservé uniquement aux

membres de la famille des propriétaires et aux personnes séjournant en chambre d'hôtes.

-Tout enfant de moins de 13 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents.

-Tous jeux bruyants, tous jets d'objets sont interdits dans et autour de la piscine, plongeurs et sauts depuis le bord sont interdits.

- Les usagers de la piscine s'engagent :

- à prendre une douche avant le bain et à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire.
- à accéder à l'espace piscine chaussés de sandales adaptées à cet usage (pas de chaussure de ville).
- à utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade.
- à ne pas y apporter de nourriture ou boisson sur les caillebotis.
- l'espace piscine est ouvert aux hôtes de 9h30 à 20h, nous déclinons toute responsabilité en cas de non utilisation pour la baignade.
- tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.
- le propriétaire, sur manquements répétés à l'un des articles, peut retirer l'autorisation d'accès à l'espace piscine qu'il a préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.

#### **-Parking :**

A votre arrivée, une seule place parking pour un véhicule par chambre vous est attribuée, elle vous est réservée pendant tout votre séjour.

#### **-Animaux :**

Les animaux ne sont pas admis. En cas de non-respect de cette clause Casa Upupa refusera les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de réservation de sorte qu'aucun remboursement ne peut être envisagé.

#### **-Eco-tourisme :**

Les propriétaires de Casa Upupa sont sensibles à la sauvegarde de notre planète et souhaitent contribuer à la protection de l'environnement en minimisant l'empreinte du fonctionnement de sa structure d'accueil.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup.

Nous avons fait le choix d'utiliser les doseurs shampoing/savon mis à disposition dans les douches et salle de bain, les verres à dents sont en verre, vous ne trouverez donc pas de verres plastiques.

Les bouteilles d'eau mis au réfrigérateur à votre disposition sont en verre, nous avons opté définitivement pour le lavable et réutilisable.

**-Poubelles :** 1 poubelle pour les ordures ménagères est à votre disposition dans la chambre. En revanche, les emballages plastiques sont à déposer directement dans le container jaune sous le porche, ainsi que le verre, dans l'emplacement réservé.

**Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.**

**Nous comptons donc sur votre collaboration pour :**

Eviter de laisser les lumières inutilement allumées,  
ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches.  
L'assainissement étant assuré par un système de phyto-épuration, nous vous demandons de bien vouloir jeter dans les WC uniquement du papier toilette, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.  
Eviter d'utiliser la totalité des serviettes mises à votre disposition si vous n'en n'avez pas réellement besoin.

**-Les clés :**

En cas de perte des clés une participation forfaitaire de 40 € par clé vous sera facturée.

**-Acceptation du règlement**

Le règlement intérieur de Casa Upupa s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de la maison.